

Réunion du 13/09/2016 : Structuration des Sports Nature

ÉTAIENT PRESENTS

- AESCHIMANN Jean Hugues - Conseil régional du Limousin,
- ALLAMAN Jean Marc - DRJSCS,
- AUDHUY Véronique - Conseil régional du Limousin,
- BAYLE Gérard - Mairie de St Léger la Montagne,
- BENESTEAU Cédric - PALOMA,
- BIRON Claude - Office de Tourisme MAVAT,
- BONEFOY-CUDRAZ Cécile - Office de Tourisme Porte d'Occitanie,
- BONNAUD Stéphanie - Office de Tourisme MAVAT,
- BOUTHIER Gérard - Mairie de Jabreilles les Bordes,
- BOYER Bernard - Orientation 87,
- CLOT Bertrand - Centre Equestre Ambazac,
- CUBAUT David - Single Tracks,
- CURBELIE Aurélien - DRJSCS,
- DARTHOUT Laurence - CDC MAVAT,
- DEBOSSÉ Céline - Office de Tourisme MAVAT,
- DELMONT Francis - Mairie de Thouron,
- DESCUBES Nadège - Lac de Saint Pardoux,
- DESENFANT Pierre - Mairie de Jabreilles les Bordes,
- DETRE Nathalie - Ferme des Highlands,
- DUBOIS Hervé - Mairie d'Ambazac,
- DUPIC Sylvie - Office de Tourisme Porte d'Occitanie,
- DUPIN Bernard - Mairie de St Priest Taurion, CDC MAVAT, PALOMA,
- DUPUIS Emilie - USEP,
- DUREPAIRE Philippe - CEN Limousin,
- FERMOND Nicolas - Mairie de Saint Sylvestre,
- FOUGERAS Alain - Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ,
- FOURNIOUX Annick - Mairie de Razès,
- FRENAY Hélène - Office de Tourisme Porte d'Occitanie,
- GALLIOT Michel - Limousin Nature Environnement,
- GARCIA Dominique - UFOLEP,
- GENDILLOU Jean-Jacques - Mairie de Thouron,
- HANCHART HERMENT Chantal - Office de Tourisme MAVAT,
- HENNO Jean-Claude - Mairie de Laurière,
- HERVE Anne - Sophie - Porte d'Occitanie,
- HORRY Jean-Marie - Mairie de La Jonchère St Maurice,
- JARDIN Bertrand - DRJSCS,
- LABARTHE Richard - Département,
- LAMBERT Christophe - Pays Ouest Limousin,
- LATHIERE Delphine - PALOMA,
- LENCROZ Murielle - CEN Limousin,
- MAJEUX Jean-Pierre - Les Gendarmes et les Voleurs de Temps,
- MARCHAND Chloé - PALOMA,
- MONGES Jean-Luc - Les Gendarmes et les Voleurs de Temps,
- NAUD Magalie - Pays Monts et Barrages,
- PARIS Bertrand - Mairie de Bessines sur Gartempe,
- PERTUISOT Manuel - Mairie des Billanges,
- PEYRAT Thierry - Rando crampon ,
- PICAT Bruno - Conseil Départemental de la Haute Vienne,
- PINOL Myriam - CDOS,
- PRESINAT Sandy - Mairie d'Ambazac,
- REYNAUD Cédric - Association des Commerçants de Bessines sur Gartempe,
- ROCHE Nathalie - Mairie de Nantiat,
- ROSSANDER Nicolas - Orientation 87,
- ROUMILHAC Gérard - Mairie de St Laurent les Eglises,
- VALLIN Pierre - Communauté de communes Porte d'Occitanie,
- VERGNOUX Marina - Mairie d'Ambazac,
- VERGONZEANNE Bernard - Mairie d'Ambazac,
- VEZANT Anne - Les Godasses Ambazacoises
- VIRONDEAU Jean-Claude - Mairie de Vaulry.

UNE STATION SPORTS NATURE, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Station Sports Nature est un concept de pôle(s) multi-activités reposant sur plusieurs principes :

- Un accueil identifié
- La mise en réseau des sites et des acteurs du territoire
- Un personnel encadrant qualifié
- Des activités variées pour découvrir le territoire
- La création d'une offre d'activités libres ou encadrées
- Une communication dynamique
- La mutualisation des moyens (humains et matériels) pour plus d'efficacité

7 sites labélisés fonctionnent actuellement sur ce schéma en Corrèze et 3 sites sont en projet dans le département de la Haute Vienne. A noter qu'aucun label n'existe actuellement en Haute Vienne.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de territoire par plusieurs de ses aspects. Il permettra notamment de renforcer son attractivité, de développer une activité économique et touristique et de créer une animation locale.

Le projet de Station Sports Nature est issu de la mise en place à partir de 2011 d'une Charte Forestière de Territoire par le Pays. Dans la réflexion conduisant à l'élaboration de ce document, le potentiel lié aux sports de pleine nature a été bien identifié. Ce constat a conduit à la mise en œuvre d'une action spécifique sur cette thématique : "Créer une offre touristique basée sur les sports de pleine nature".

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Cette démarche a débuté par la réalisation d'un diagnostic précis du territoire, des sites existants et en projet, des activités proposées de manière libre ou encadrée. La capacité d'hébergement et les infrastructures touristiques ont également été répertoriées. Ce document est téléchargeable en intégralité sur le site du Pays à l'adresse :

<http://www.paysoccitanemontsambazac.fr/une-station-sports-nature-en-projet/>

L'étude a permis de faire ressortir les forces du territoire :

- Topographie (dénivelés importants, nature variée des sols),
- Cadre paysager authentique (nature, patrimoine bâti, ...),
- Vaste réseau de chemins,
- Image positive du territoire,
- Diversité des pratiques,
- Sites et évènements reconnus au niveau régional et national,
- Tissu associatif dense,
- Sites bien desservis;

Ainsi que ses faiblesses :

- Manque de moyens financiers,
- Peu de zones de baignade praticables,
- Signalisation et entretiens des itinéraires perfectibles,
- Pratiques peu structurées,
- Mono activité des acteurs,
- Faible professionnalisation des acteurs,

Ce document bien que tâchant d'être complet a fait l'impasse sur les sports motorisés. Les différents acteurs de ce secteur ne seront bien entendus pas écartés de la réflexion. L'offre d'activités de la future station sera, elle, conçue en fonction de la demande des clients futurs ainsi que des compétences des partenaires et employé(s) de la structure.

A l'issue de cette présentation, des remarques ont été faites par les participants sur l'intégration des différentes pratiques sportives, motorisées ou non, dans le montage du projet. Le partage de l'espace et la nécessaire cohabitation entre les activités ont été évoquées. Le potentiel du cyclotourisme sur le territoire ainsi que l'opportunité du développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE) ont également été soulignées.



3 scénarios ont été proposés aux participants de la réunion :

Scénario 1 : Des acteurs indépendants

- Les acteurs et associations du territoire continuent à fonctionner comme aujourd'hui.
- La station ne s'appuie pas sur une structure en particulier.
- Les acteurs du secteur des sports nature proposent à la clientèle leurs activités de manière indépendante.

Scénario 2 : Un réseau structuré

- Les différents acteurs (associations, offices de tourisme, acteurs touristiques et collectivités) du territoire se regroupent.
- Une structure coordinatrice émerge.
- Elle devient la porte d'entrée pour les habitants et touristes pratiquant sur le territoire.
- Elle permet aux pratiquants de se renseigner et de réserver des activités directement auprès des différents prestataires.
- Chaque prestataire reste cependant indépendant.

Scénario 3 : Une organisation centrale

- Une structure est créée.
- Elle conçoit et commercialise des activités à l'échelle du territoire.
- Elle propose matériels et prestations en interne.
- Elle peut s'appuyer ponctuellement sur des prestataires locaux pour réaliser certaines prestations.
- Elle devient la porte d'entrée pour les habitants et touristes pratiquant sur le territoire.

L'objectif de l'exercice était, pour chaque cas, d'imaginer l'organisation mise en place, ses forces et ses faiblesses. Chaque groupe a ainsi travaillé sur l'ensemble des scénarii et des conclusions intéressantes ont vu le jour.



Sur ces 3 scénarii, un seul a été plébiscité par l'ensemble des participants : le scénario 2. Il paraît le plus adapté à la situation actuelle du territoire et présente un bon compromis entre le scénario 1 et le scénario 3.

Structure

Il est nécessaire de créer une structure indépendante pour la gestion, les collectivités ou les offices de tourisme ne sont pas à même de développer des activités nature.

La SSN sera de forme EPIC ou association. L'association présente l'avantage de la souplesse et du lien avec les institutions via le conseil d'administration. L'EPIC a elle des facilités pour le financement et une direction plus autonome et plus réactive.

La création d'une structure professionnelle palliera les faiblesses liées au bénévolat qui sont constatées à l'échelle du territoire.

Gouvernance

Un comité de pilotage comprenant l'ensemble des acteurs (associations, offices de tourisme, acteurs touristiques et collectivités) pilotera la structure. Il déterminera son principe de fonctionnement, ses moyens, ses objectifs etc. Il faudra trouver une place pour St Pardoux dans la gouvernance et imaginer un mode de fonctionnement avec le Département.

Ce mode de gouvernance garantit l'implication des acteurs locaux et la viabilité de la structure. Il aura pour vertu de faire se rencontrer les acteurs et de provoquer une émulation autour des sports nature.

Financement

Le financement restera un défi majeur pour cette structure. L'autonomie financière, seule manière de permettre la pérennité de l'action, doit être l'objectif principal qui conduira les prises de décisions. La SSN devra avoir une vision d'entreprise quel que soit son statut.

Pour les investissements de départ et le lancement de l'activité, la structure pourra appeler des subventions auprès de partenaires publics. La mise en place d'une taxe de séjour à l'échelle du territoire est également suggérée. Des financements privés pourront également être sollicités (cotisations ou sponsoring).

Personnel

La création d'un poste est indispensable au lancement de la structure. L'équipe sera ensuite renforcée, si besoin, au fur et à mesure du développement de l'activité.

Missions

La structure aura 2 missions principales :

1. Animation du réseau d'acteurs locaux (collectivités, associations sportives et culturelles, offices de tourisme etc.). Elle réalisera un important travail de communication et de promotion et apportera cohérence, lisibilité et crédibilité à l'offre de sports nature du territoire.
2. Conception / commercialisations d'activités. En complément de l'offre existante, la SSN pourra développer de nouvelles activités. En débutant d'une offre simple liée aux spécificités locales, les activités se diversifieront dans un deuxième temps en fonction des attentes et des demandes de la clientèle ainsi que des compétences des employés et partenaires. L'ancrage local de cette structure sera obtenu en proposant des activités à destination des habitants du territoire et de Limoges (familles, personnes âgées, enfants, scolaires).

Il sera nécessaire d'adapter l'offre au grand public en proposant des tarifs accessibles et en privilégiant des activités accessibles au plus grand nombre. Les activités proposées seront réalisées pour partie par les acteurs existant, pour partie par la SSN elle-même.

Il sera également intéressant d'étudier le potentiel pour le sport de haut niveau.

La structure pourra inciter des professionnels à s'installer sur le territoire.



En complément de ces missions, la structure pourra intervenir en soutien lors d'événementiels sur le territoire. Elle pourra également appuyer les acteurs du territoire dans leurs démarches administratives et leur recherche de financements.

Accueil

La création d'un point d'accueil physique ne semble pas indispensable dans un premier temps. Il est envisageable d'utiliser des locaux existants (back office) afin de lancer l'activité en limitant l'investissement.

La question pourra se poser si l'accueil doit être dans un seul lieu ou si plusieurs sites pourront remplir cette fonction.

Communication

La SSN devra rapidement se doter d'outils de communication modernes en créant un site internet ou un blog et une page Facebook. et d'une communication forte, en partenariat avec les Offices de tourisme.

Les Offices de tourisme seront le premier partenaire en matière de communication. Ils pourront établir le lien entre les structures touristiques, d'hébergement et de restauration et la SSN. L'offre aujourd'hui mise en avant par les Offices est complémentaire avec l'offre d'activités qui sera développée par la SSN.

Matériel

Une offre de location existe déjà sur le territoire. Comme pour les activités, il sera indispensable d'analyser l'existant avant de proposer un complément si c'est nécessaire.

Le matériel pourra être mutualisé entre différentes structures du territoire. La mise en place d'un planning commun permettra le partage du parc matériel (vélos, arcs, canoës, matériel de course d'orientation, matériel d'escalade etc.).

Charte de qualité

La station doit s'inscrire au sein du territoire afin de promouvoir son développement. L'impact des activités proposées sur le milieu naturel devra pour cela être limité. La mise en place d'une charte a également été proposée pour concilier qualité sportive et environnementale. Ce document pourra traiter de déchets, de dérangement de la faune (bruit, espace concerné..) de la flore (piétinement, cueillette...). La sensibilisation des pratiquants et des professionnels à leur impact sur les milieux forestiers pourra être fait en partenariat avec la Charte Forestière de Territoire.

Points de vigilance

La création de la Station Sports nature doit s'accompagner d'un effet positif sur le territoire. Elle ne doit pas se faire au détriment de structures déjà existantes. Le rôle d'animation des associations est reconnu sur le territoire et la pérennité de leur action sera garantie dans le projet.

D'autre part la création d'une structure "centrale" ne doit pas être un frein à l'initiative locale.

PERSPECTIVES

Dans un premier temps il est nécessaire que les collectivités locales se positionnent par rapport au projet SSN.

Des réunions de travail seront ensuite organisées en petits comités pour définir précisément les caractéristiques de la future SSN et discuter l'ensemble des points ci dessus. Ce travail collectif se fera en partenariat étroit avec les structures du territoire ainsi qu'avec les services de la nouvelle intercommunalité.

